

Guide d'entretien : Mise à l'agenda de la politique publique alimentaire

Introduction:

- Présentation et explication de la fonction.

Partie 1 : Contexte et émergence de la politique

1. Description du SAD avant la mise en œuvre de la PP ?
2. Problèmes et défis avant la mise en œuvre de la PP ?
3. Quand la question de la mise en place d'un SAD est-elle arrivée dans le débat public ?
4. Quels sont les acteurs à l'origine de la mise en place de cette PP ?

Partie 2 : Processus de mise à l'agenda politique

5. Citer et expliquer les facteurs qui ont fait émerger cette PP ?

Partie 3 : Acteurs et coalitions

6. Quels sont les acteurs qui agissent actuellement dans la mise en place de cette PP ?
7. Comment les acteurs impliqués se sont-ils organisés pour promouvoir cette politique publique ?
8. Quels défis/problèmes rencontrent-ils, y a-t-il des leviers ?

Partie 4 : Débats et controverses

9. Quels étaient les principaux débats ou controverses liés à la mise en place de systèmes alimentaires durables en Wallonie ?
10. Comment les décideurs politiques ont-ils géré ces débats et pris en compte les différentes perspectives ?

Section 5 : Processus législatif et mise en œuvre

11. Cette PP est-elle institutionnalisée ?
12. Quels ont été les principaux outils pour favoriser la mise en œuvre de la PP ?
13. Avez-vous identifié des résultats tangibles depuis la mise en œuvre de cette PP ?

Conclusion:

14. Quels sont les défis futurs pour faire perdurer cette PP ?